

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 103238

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur un vaccin contre la coqueluche. Une équipe française a démontré l'efficacité d'un nouveau candidat-vaccin contre la coqueluche. Peu coûteux à fabriquer, il serait administrable en une seule dose et par voie nasale. Il a été réalisé par des chercheurs de l'INSERM à l'Institut Pasteur de Lille. Après un développement clinique chez l'homme, ce vaccin qui mime une infection naturelle par la coqueluche pourrait protéger les nouveau-nés, notamment dans les pays en développement. Chaque année dans le monde, cette maladie respiratoire très contagieuse tue encore 300 000 personnes. D'après l'INSERM, ce candidat-vaccin destiné en priorité aux pays en développement serait facile à produire et d'un coût bien moindre que le vaccin actuel. Des collaborations internationales seraient d'ailleurs déjà engagées au niveau du développement préclinique et même de la production du vaccin nasal. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître l'état d'avancement de ces collaborations tant au niveau préclinique qu'au niveau de la production.

Texte de la réponse

L'INSERM et l'institut Pasteur de Lille mènent actuellement des travaux de recherche sur un vaccin contre la coqueluche susceptible d'offrir de nouvelles perspectives quant à sa population-cible et son utilisation dans les pays en voie de développement. En effet, son mode d'administration par voie nasale le rend susceptible de protéger les nouveau-nés, à l'inverse des vaccins acellulaires actuels destinés aux enfants dans la tranche d'âge de 6 mois à 10 ans. Par ailleurs, son faible coût de fabrication permet d'envisager une large diffusion dans les pays en voie de développement, particulièrement touchés par cette pathologie. Le vaccin, testé sur un modèle animal de coqueluche, mime une infection naturelle par la maladie. Il fait actuellement l'objet d'un plan de développement préclinique mené par l'INSERM et l'Institut Pasteur de Lille, avant d'entamer les premières phases d'investigations cliniques chez l'homme, lesquelles sont susceptibles d'encourager des coopérations internationales.

Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription: Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 103238

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9290 **Réponse publiée le :** 2 janvier 2007, page 158